

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

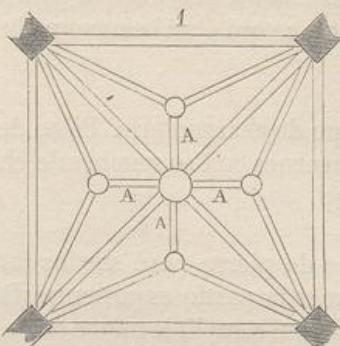
**Paris, 1863**

Lierne

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80785)

LIERNE, s. f. Nervure d'une voûte en arcs d'ogive qui réunit la clef des arcs ogives aux sommets des tiercerons. Les nervures A (1) sont des liernes (voy. CONSTRUCTION, VOUTE).



Dans la charpenterie, les liernes sont des pièces de bois horizontales qui réunissent à leur base deux poinçons dans le sens longitudinal du comble et qui reçoivent les solives des faux planchers. Ce sont aussi des pièces de bois courbes, posées horizontalement entre les arbalétriers d'un comble conique, et qui servent à assembler les chevrons lorsque ceux-ci doivent être répartis à distances à peu près égales dans la hauteur de la toiture. Les pièces A (2) sont des liernes. Dans les combles de tours



cylindriques, les liernes sont nécessaires lorsque la charpente n'est pas disposée de manière à ce que chaque chevron porte ferme. La méthode des chevrons portant ferme étant presque toujours adoptée dans les charpentes de combles du moyen âge, il est rare qu'on ait eu recours aux liernes. On les emploie depuis le xv<sup>e</sup> siècle pour les charpentes sphéroïdes formant coupole.